

**Tombé du ciel**

Présenté par : Agnès Vahramian

Durée : 30 minutes

En 16:9

Avec : Patrick Banon (spécialiste en science des religions)

Le sujet : De plus en plus sollicités, les managers d'entreprise tentent timidement de gérer les engagements confessionnels de leurs salariés. En effet, le port des signes religieux, le respect des fêtes rituelles ou d'un régime alimentaire sont des revendications auxquelles les chefs d'entreprise doivent faire face aujourd'hui. Et, lorsque la religion fait son entrée dans l'entreprise, cela peut se révéler explosif.

**La critique**

Si la querelle du travail le dimanche a davantage de fondements culturels et sociaux que religieux, la place de la foi dans l'entreprise devient une question de plus en plus épineuse. Les managers doivent-ils respecter les interdits alimentaires, tolérer le port du voile ou de la barbe ? Quelle attitude adopter face aux demandes d'un lieu pour prier ? Directeur de l'Institut des Sciences de la Diversité, Patrick Banon, spécialiste en sciences des religions, intervient dans des entreprises internationales quand surgissent des conflits. Il prône en particulier de ne pas créer de discriminations : permettre à chacun de se nourrir selon ses convictions sans s'éloigner du groupe, offrir aux salariés un espace qui ne serait pas celui de la prière mais un lieu partagé de ressourcement. De plus en plus d'établissements communautaires se développent ainsi. Ils favorisent les pratiques religieuses, comme le restaurant halal présenté dans un reportage et dont le directeur, qui n'embauche que des musulmans, n'a eu recours qu'au prêt familial pour se mettre en adéquation avec ses convictions.

Si Patrick Banon voit dans ces créations le signe d'un multiculturalisme bénéfique pour tous, il attire l'attention sur le danger de voir naître des discriminations à l'embauche et un contrat moral supérieur au contrat légal, avec, par exemple, des licenciements pour cause de divorce ou d'adultère. « Ne pas accepter de serrer la main d'une femme, refuser la mixité, cacher son visage ne peuvent être acceptés dans une entreprise, explique-t-il, car c'est rompre avec les codes de notre société construite sur la reconnaissance de l'autre. » Interrogé sur l'inscription de fêtes autres que chrétiennes dans le calendrier, Frédéric Lenoir, directeur du « Monde des religions », se dit favorable à un assouplissement de la laïcité en accordant une fête nationale aux musulmans et aux juifs. S'il souligne l'impossibilité d'accepter tous les particularismes, il souhaite une reconnaissance de la dimension multiconfessionnelle de la France. En allant constater les situations sur le terrain, en donnant la parole à des spécialistes, « Tombé du ciel » aborde avec intelligence et doigté la question de la religion dans le monde du travail et fournit des éléments de compréhension pour nourrir une réflexion au-delà de cette thématique.